



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

**Nombre de Membres**

- Afférents : 19  
- En Exercice : 19  
- Présents : 15  
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et le vendredi dix juillet à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

**Date de convocation**  
06/07/2020

**Présents** : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Christian BAÏSSE ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. David FRANCO ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; M. Jean-Marie BRU ; M. Raoul de RUS ; Mme Claude HUET et M. Alain JAME.

**Date d'affichage**  
06/07/2020

**Excusés représentés** : M. Jean MARTINEZ (représenté par Mme Marie-Claude ROBERT) ; Mme Dominique GODOT-RAMADE (représentée par M. Christian BAÏSSE) et Mme Aline COUTAREL (représentée par Mme Mélanie BOCCALON).

**Excusée** : Mme Vanessa LAGARDE

Marie-Claude ROBERT a été nommée Secrétaire de Séance.

**Délibération N°2020-73 : Garderie de l'École « Les Fournials » : tarif 2020-2021**

Monsieur Christian BAÏSSE, Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires, propose au Conseil Municipal de maintenir les tarifs 2019-2020 de la garderie de l'école des Fournials pour l'année scolaire 2020-2021 à savoir :

- Frais ANNUEL de garderie par enfant pour la rentrée 2020 : 100 euros par enfant jusqu'au deuxième, ensuite 50 euros pour les suivants ;
- Montant révisable chaque année par délibération conforme des deux communes ;
- Pour cette participation : paiement par trimestre (1/3 par trimestre) ; tout trimestre commencé étant dû ;
- Echéances fixées fin décembre (40 €), fin mars (30 €) et fin juin (30 €).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le tarif de 100 € (cent euros) par an et par enfant jusqu'au deuxième, puis 50 € (cinquante euros) pour les suivants, le tarif de la garderie de l'école des Fournials, valable du 1er septembre 2020 au 31 août 2021 au et payable à échéances fixées fin décembre (40€), fin mars (30 €) et fin juin (30 €).

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Paul CHAMAYOU.

